



Cachan, jeudi 9 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Education nationale, carte scolaire 2017-2018 : copie à revoir !

Le gouvernement a créé près de 55 000 postes dans l'Education nationale, Ministère qui est le premier budget de l'Etat. Le Maire Jean-Yves Le Bouillonnet et l'équipe municipale de Cachan trouvent donc très surprenante la nouvelle carte scolaire élaborée par la direction départementale de l'Education nationale.

Cette dernière prévoit seulement l'ouverture de 14 classes alors que dans le même temps, l'Académie s'attend à l'arrivée de plus de 1 600 élèves. Plus précisément, la Ville de Cachan s'inquiète que rien ne soit prévu pour les besoins des établissements prioritaires et l'amélioration des conditions de travail des enseignants.

Dans ces conditions, elle estime que la qualité de l'enseignement peut s'en trouver impactée de façon importante et assure son soutien - déjà évoqué dans un courrier fin février à la DASEN - aux enseignants et aux parents d'élèves mobilisés pour l'amélioration des conditions de travail dans nos écoles publiques et la gestion de l'ouverture et du maintien des classes. La Municipalité demande l'annulation des deux « fermetures conditionnelles » dans les maternelles de La Plaine et de Paul Doumer.

L'école est un levier de l'intégration sociale et de cohésion sociale, c'est pourquoi la Ville s'associe aux enseignants et aux parents d'élèves des établissements scolaires de Cachan dans leur revendication pour l'obtention des moyens indispensables à la réussite des élèves, particulièrement dans les quartiers prioritaires et de « veille active » de la politique de la ville.

La Ville sera attentive aux arbitrages de la prochaine réunion du Conseil Départemental de Education nationale du Val de Marne du 14 mars prochain.

Contact presse – Valérie Depret

01 49 69 69 99 / valerie.depret@ville-cachan.fr